

Conseil général du 5 décembre 2019



Statu quo pour le concept de récupération des restes d'aliments

Le Courrier
9.1.2020

58 des 98 membres du Conseil général de Vulliens se sont réunis le 5 décembre dernier. Les deux préavis concernant le règlement et tarif des émoluments du contrôle des habitants et le budget 2020 ont été acceptés. La réponse de la municipalité à un postulat relatif à l'acquisition d'un radar préventif a été également traitée, de même que l'étude de la municipalité pour faire suite à une motion relative au traitement des restes alimentaires.

Raphaël Lanfranchi, président, a ouvert l'assemblée à 20h15 en saluant les personnes présentes. Après l'acceptation du procès-verbal de la dernière séance, les discussions autour des deux préavis ont pu commencer.

Budget 2020

Olivier Hähni, syndic, a commenté le budget 2020 qui prévoit un excédent de dépenses de Fr. 57'027.-. Les rentrées fiscales ont été calculées sur une projection de 620 habitants et sur la base du nouveau taux d'imposition de 76 points décidé par le Conseil général lors de la séance du 3 octobre. Pour répondre à la demande du postulat déposé par Roger Stettler, la municipalité a mis au budget l'achat d'un radar éducatif. Présidente de la commission des finances, Karen Henry, a rapporté que la commission jugeait ce budget prudent et que l'excédent de dépenses a diminué de moitié par rapport au budget précédent. Il est à noter qu'une grande partie des postes budgétaires est fixée par le canton, respectivement par les associations régionales. De plus, la

commission relève que la municipalité s'est penchée de manière détaillée sur l'opportunité d'acquérir un radar éducatif et a rendu une réponse favorable. En conclusion, la commission des finances recommande aux membres du Conseil général d'accepter le budget 2020 et de prendre acte de la réponse de la municipalité au postulat, ce qui a été suivi par la majorité de l'assemblée.

Concept de récupération des restes d'aliments

Le préavis relatif au règlement et tarif des émoluments du contrôle des habitants est accepté à l'unanimité. Jean Maurice Henzer présente l'étude de la municipalité faite à la suite de la motion déposée par M. Stettler relative à la mise en place d'un concept de récupération, de collecte et de valorisation des restes d'aliments provenant des ménages. Plusieurs solutions ont été étudiées dont le projet de la Satom «gastrovert». Les avantages et inconvénients ont été listés pour arriver à la conclusion que la situation actuelle est satisfaisante et que l'impact écologique d'une autre solution n'est pas si avantageux. Il rappelle encore qu'un projet d'agrandissement et de modernisation de la déchetterie est en cours. Patricia Dumas, rapporteuse de la commission chargée d'étudier ce rapport, propose aux membres du Conseil **général de prendre acte de cette étude et de sa conclusion.** Elle encourage cependant la municipalité à intégrer le sujet de cette motion dans l'étude de la modernisation de la déchetterie. Après encore quelques discussions, l'étude de la Municipalité est acceptée à la majorité.

A l'occasion des communications municipales, Loïc Bardet passe en revue les bâtiments communaux et leurs différents travaux d'entretien. De son côté, Yvan Cherpillod annonce qu'au niveau des eaux et des sources, des analyses principalement axées sur le chlorothalonil ont été refaites à la sortie de la source encore active et sur le réseau de distribution. Les résultats avec 0.02 µg sont conformes à la législation. Jean Maurice Henzer, pour sa part, informe que l'avant-projet du PGA est toujours entre les mains du canton. Le projet de

la transformation de la déchetterie est en cours. Stéphane Thonney, municipal en charge des routes, recommande la prudence avec l'arrivée de l'hiver sur les routes et chemins du village qui, à part la route du village, ne seront pas déneigés en priorité. Olivier Hähni communique que le 600^e habitant a été fêté et que le poste du préposé aux habitants a été repourvu. Au niveau de l'ASIJ, le crédit de construction de Fr. 37.5 mio pour le collège de Carrouge Gustave Roud a été accepté. La construction démarrera en mars 2020.

Pour terminer, chaque délégué aux associations intercommunales fait part de son rapport annuel. En guise de conclusion, Raphaël Lanfranchi annonce les dates des prochains Conseils en 2020, souhaite de très belles fêtes de fin d'année à chacun et remercie la Jeunesse pour la tenue de la buvette et la commune pour la verrée de fin d'année.

Caroline Dutoit
Secrétaire du Conseil général

